

## Transcription de l'interview d'Étienne Davignon - 2e partie (Bruxelles, 13 janvier 2013)

**Légende:** Transcription de l'interview d'Étienne Davignon, membre (1977-1981) puis vice-président (1981-1985) de la Commission des Communautés européennes, chargé notamment du Marché intérieur, des Affaires industrielles et de l'Union douanière, réalisée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) le 10 janvier 2013 à Bruxelles. Conduit par François Klein, collaborateur scientifique au CVCE, l'entretien porte particulièrement sur le rapport Werner sur l'Union économique et monétaire.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/transcription\\_de\\_l\\_interview\\_d\\_etienne\\_davignon\\_2e\\_partie\\_bruelles\\_13\\_janvier\\_2013-fr-b5dddc34-4fe1-41b0-b929-8ce41d9b37cb.html](http://www.cvce.eu/obj/transcription_de_l_interview_d_etienne_davignon_2e_partie_bruelles_13_janvier_2013-fr-b5dddc34-4fe1-41b0-b929-8ce41d9b37cb.html)



**Date de dernière mise à jour:** 11/09/2017

## Transcription de l'interview d'Étienne Davignon – 2e partie (Bruxelles, 10 janvier 2013)

**[François Klein]** Monsieur Davignon, un moment décisif dans le processus de la construction européenne, c'est le sommet de La Haye des 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1969 sous les auspices du triptyque «Achèvement, élargissement, approfondissement». Au titre de l'approfondissement communautaire, deux volets se profilent: la coopération en matière économique et monétaire ainsi que la coopération politique. C'est ainsi que prennent corps deux groupes de réflexion, celui portant sur les progrès envisageables en matière d'unification politique que vous présidez et qui élabore le rapport Davignon et celui portant sur les grandes lignes d'une union économique et monétaire dans la Communauté, présidé par Pierre Werner et qui élabore ce qu'on appellera le rapport Werner. Quand avez-vous rencontré Pierre Werner pour la première fois et quels souvenirs en gardez-vous?

**[Étienne Davignon]** Hou! Quand je l'ai rencontré pour la première fois, c'était tôt parce que j'étais à ce moment-là aux Affaires étrangères et j'étais responsable au niveau du ministère de la Coordination européenne. Et donc on allait au Conseil et on rencontrait monsieur Werner qui avait occupé les fonctions de ministre des Finances et qui est devenu Premier ministre. Donc c'était aussi pour les Belges, dans le cadre de la coordination Benelux, un interlocuteur quasi permanent, et avec les qualités qui étaient les siennes, les connaissances qui étaient les siennes et un interlocuteur plus que courtois et plus qu'agréable. Et donc, très rapidement – vous savez quand on travaille ensemble, la séparation entre qui est Premier ministre et qui est fonctionnaire disparaît par rapport au travail que l'on essaie de faire –, et donc monsieur Werner disposait d'une grande confiance de la part de ses interlocuteurs. Et c'est d'ailleurs une des caractéristiques en tout cas de ce moment-là dans la construction européenne, c'est qu'assez rapidement, dans le débat, le point de savoir derrière quelle plaque vous parlez devient secondaire par rapport à qui parle. Alors, c'est souvent que si un Allemand ou un Français ou – quand les Anglais sont entrés – un Anglais dit quelque chose... dit quelque chose qui a peu d'intérêt, on va l'écouter un peu. Si quelqu'un qui n'a pas cette situation, je dirais statistique, à sa disposition dit quelque chose qui n'a pas d'intérêt, personne ne va l'écouter. Par contre, au bout d'un certain temps, la structure multilatérale se rend compte qu'il y a un certain nombre de personnes qui apportent une contribution à la solution, à la délibération, et monsieur Werner appartenait à cette... il était accessoirement Luxembourgeois, si vous voyez ce que je veux dire. Il n'était pas... c'était sa fonction, mais il n'était pas écouté comme président du Premier ministre du Luxembourg, il était écouté comme ses successeurs, comme c'est le cas pour Jean-Claude Juncker aujourd'hui, comme étant une personnalité autour de la table du Conseil qui était utile aux travaux du Conseil et auquel on pouvait faire confiance. Et donc c'était un grand privilège de pouvoir travailler avec des personnes comme ça.

**[François Klein]** Vous a-t-il parlé, à vous personnellement, de sa mission de président du comité Werner?

**[Étienne Davignon]** Oui, parce que, si vous voulez, dans la préparation de La Haye, personne ne savait si on allait arriver à ce que les résultats de La Haye soient ce qu'ils ont été. C'était donc le changement de situation en France. Donc on était habitués à ce qu'était la politique du général de Gaulle, quelle allait être la politique de son successeur et le grand désaccord qui existait au niveau des Six portait sur l'élargissement. Et donc... et tout le monde se rendait compte qu'il ne fallait pas simplement régler ce différend, il fallait régler ce différend avec une perspective européenne. Et

donc, c'est ce qu'on avait annoncé: l'élargissement, approfondissement en même temps. Alors il fallait trouver quelque chose sur l'approfondissement qui était à la fois nécessaire et crédible. Et donc on a commencé à examiner quel était le sujet, et le sujet est le même sujet qui est sur la table aujourd'hui. Comment faire en sorte de pérenniser le marché intérieur, comment faire en sorte que les variations de parités ne mettent pas en cause la solidité de ce qu'on appelait le Marché commun et qu'après l'arrivée de Jacques Delors on appellera le marché unique – mais enfin c'est le même concept – et donc on s'est dit, il faut aborder ce qui est abordé en filigrane dans le traité, qui étaient les questions proprement économiques et monétaires. Les affaires monétaires n'étaient pas de la compétence de l'Union et il fallait donc le faire de manière prudente. Et pour le faire de manière prudente, il fallait tenir compte du fait que comme ça n'était pas dans le traité, on ne pouvait pas simplement demander à la Commission de le faire parce que la Commission n'avait pas la... le traité ne lui donnait pas la compétence de s'intéresser au domaine monétaire, et si on prenait le domaine économique sans le domaine monétaire, eh bien c'est la même erreur que de prendre le domaine monétaire sans prendre le domaine économique! Et donc dans la préparation, qui a été un peu ardue et à laquelle les pays du Benelux ont beaucoup contribué, avec l'aide des Italiens, puisque c'étaient un peu les Français et les Allemands qu'il fallait convaincre, pour des raisons différentes, et donc l'idée s'est fait jour de charger un comité de dire quels étaient les progrès qu'on pouvait faire dans ce domaine et très vite est apparue la personne qui avait la compétence, l'autorité et la confiance de ses collègues pour faire ça, c'était monsieur Werner! Donc, en quelque sorte, c'était fait avant La Haye. Ce qui n'était pas fait, c'était les termes du mandat. Jusqu'où est-ce qu'on irait, jusqu'où est-ce qu'on lui donnerait une liberté d'action? Et on a été assez loin de lui donner une liberté d'action puisque le plan Werner n'a pas connu le résultat immédiat qu'on souhaitait, mais a quand même été un élément constitutif et important du système monétaire et ainsi de suite, et c'était intéressant parce que la mise en œuvre au niveau de la Commission était dans les mains de monsieur Barre, qui était à ce moment-là vice-président de la Commission, que les Français avaient envoyé à la Commission à ce moment-là. Et donc ça a été tout à fait décisif.

Par contre, de faire un rapport sur la coopération politique a été la surprise de la conférence de La Haye, parce que c'était le second sujet de grand différend avec les Français après l'échec du plan Fouchet, et donc on n'osait pas trop dire avant La Haye qu'on allait faire ça parce qu'on n'était pas sûrs qu'on trouverait la manière de le faire. Puisque c'était un sujet encore plus complexe, juridiquement encore plus compliqué, et c'est au cours de la conférence de La Haye, par une démarche commune qui a été faite entre les Belges et les Allemands, monsieur Brandt – Willy Brandt – et son conseiller qui était Egon Bahr; on a mis ça au point parce que les Hollandais étaient plus réticents sur le sujet, parce que dès qu'on parle de coopération politique, est-ce que ça affecte l'OTAN, est-ce que ça ne l'affecte pas? Et donc ça a été la surprise de la conférence de La Haye, et si on reprend les documents, les documents écrits avant ou les commentaires de journalistes avant, on parlait peu de cette question. On le mettait dans l'approfondissement, il faudrait faire quelque chose, mais on n'attendait pas quelque chose de précis de la conférence de La Haye et ça s'est vraiment joué pendant la conférence elle-même, alors qu'en ce qui concerne la nécessité de faire cette ouverture sur le plan économique et monétaire, celle-là était retenue dans son principe avant le début de la conférence.

**[François Klein]** Au-delà du rapport Werner en tant que tel, avez-vous souvenir de quelle aura été la vision de Pierre Werner sur la construction européenne?

**[Étienne Davignon]** Oui, elle était très... je dirais qu'elle était totalement orthodoxe! Elle était dans la ligne de ce qu'a été la contribution du Luxembourg à la construction européenne avec, parmi les

fondateurs, monsieur Bech et ainsi de suite. Donc la conviction que l'instrumentation était économique, mais l'objectif était politique. Et monsieur Werner était entièrement persuadé que cette démarche-là était la bonne. Alors il fallait le faire avec prudence, mais il ne fallait jamais oublier la dimension politique, parce que la dimension politique était l'objectif à atteindre et l'instrumentation était ce qui était disponible au moment dit pour faire des progrès significatifs. Donc c'est toujours la combinaison d'une ambition véritable avec la capacité de gérer le moment de manière à ce que les choses avancent. Et c'était important à ce moment-là que les choses avancent puisque l'on parlait d'une période d'immobilisme d'une certaine manière, pas de l'immobilisme réel parce que le traité a été mis en place, on est passé à la phase définitive. Donc beaucoup de choses se sont faites, mais dans le cadre strict du traité de Rome, sans enjolivement supplémentaire. Et quand on a abordé deux sujets compliqués, un plus politique puisque c'est la cohérence diplomatique d'une entité européenne, ce qu'on appelle l'union politique, et d'autre part, ce qu'il fallait faire sur le plan économique au-delà de la technicité de l'union douanière, il fallait s'assurer que cela redémarre et que l'on n'essaie pas de faire quelque chose qui, en soi, était bien mais que si [ça] ne réussissait pas, [ce] serait une fois de plus la non-sortie de crise. Et on n'était pas en crise sur le court terme, mais on était en crise sur les perspectives, puisque les perspectives, c'était: est-ce qu'on s'élargit ou non, est-ce qu'on développe le domaine de compétences des Communautés européennes – comme on les appelait – et donc cette certitude d'une part et la prudence, qui n'est pas un défaut, mais la précaution de s'assurer qu'on en faisait assez pour que ce soit significatif et suffisant pour que ce soit significatif, mais d'une manière qui n'allait pas heurter les opinions immédiatement, parce que le progrès devait se marquer, mais simplement constater qu'une fois de plus, on n'y était pas arrivé, n'était pas une bonne chose.

**[François Klein]** Monsieur Davignon, je vous remercie pour cet entretien.